

0336-1x0042

Ministère de l'Agriculture

S.R.A.E

N° de classement :

FICHE SIGNALÉTIQUE

Type(s) d ouvrage(s): *foye*

Nombre: *1*

Fiche n°:

Date de mise à jour: *3-1-90*

Par M. *PERROT M.*

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

DÉPARTEMENT : *Alsé Marne*

FEUILLE IGN AU : *1/25000*

ARRONDISSEMENT : *CHAUMONT*

DE : *CHAUMONT 12*

CANTON : *VIGNORY*

PLAN CADASTRAL :

COMMUNE : *ANNEVILLE B. PRAIRIE*

SECTION :

PARCELLE :

DESIGNATION : *foye 1989*

COORDONNÉES LAMBERT - X : *80445* Y : *59,8*

ACCESSIBILITÉ : *chemin d'exploitation*

COTE AU SOL (NGF) - Z : *275*

UTILISATION : *AEP*

REPERE :

COTE :

CARTE(S) GÉOLOGIQUE(S) : N° *83*

AU *1/80000*

FEUILLE : *CHAUMONT*

N° *336*

AU *1/10000*

FEUILLE : *CHAUMONT*

INDICE DE CLASSEMENT SGN N° *336*

N° DU 8ème *1*

N° D'ENTRÉE AUX ARCHIVES : *42*

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES : *2 sources (336-1-16 et 336-1-33) alimentent le c<sup>ae</sup>*

SITUATION ADMINISTRATIVE

MAÎTRE D'OUVRAGE : *CR*

PROPRIÉTAIRE EN : *1989*

MAÎTRE D'ŒUVRE :

TRAVAUX SUIVIS OU CONSEILLÉS PAR :

TRAVAUX EXÉCUTÉS 1ère PHASE PAR : *creusement Précipitations*

ANNÉE : *1989*

2ème PHASE PAR :

ANNÉE :

3ème PHASE PAR :

ANNÉE :

ORGANISME(S) DÉTENTEUR(S) DE DOCUMENTS :

EXPLOITATION - GESTION : *CR*

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES : *pop tot desservie = 81 hab.*

ENVIRONNEMENT NATUREL

MORPHOLOGIE :

PÉDOLOGIE - NATURE DU SOL (ÉPAISSEUR, CARACTÉRISTIQUES) : *sols bruns calciques*

GÉOLOGIE - HYDROGÉOLOGIE :

STRATIGRAPHIE (FORMATIONS CONCERNÉES)	NATURE	ÉPAISSEUR MOYENNE (M)
<i>TRIENAIEN</i>	<i>marne grise à bancs de calc. marneux</i>	<i>40</i>
<i>ARGOVIEN</i>	<i>calc. marneux dur avec intercalations de marne</i>	<i>50</i>
<i>OXFORDIEN sup</i>	<i>calc. marneux</i>	<i>10-15</i>
<i>OXFORDIEN inf et moy</i>	<i>marne grise</i>	

AQUIFÈRE(S) SOLlicitÉ(S) :

TYPE : *foyeal + karstique*

TYPE :

TYPE :

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES : *nappe captive*

OCCUPATION DU SOL

SUPERFICIE DU BASSIN VERSANT :

FORÊTS :

PRAIRIES :

CULTURES :

ACTIVITÉS AGRICOLES - SUR LE BASSIN VERSANT :

- A PROXIMITÉ DU POINT D'EAU :

ACTIVITÉS HUMAINES, INDUSTRIELLES - SUR LE BASSIN VERSANT :

- A PROXIMITÉ DU POINT D'EAU :

REJETS - ASSAINISSEMENT - VULNÉRABILITÉ :

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

PUITS - FORAGE :

PROFONDEUR TOTALE DE L'OUVRAGE : 108 m

METHODE DE FORATION :

FORAGE			EQUIPEMENT		
PROFONDEUR (m)	NATURE DU TERRAIN	DIAM. (m)	PROFONDEUR (m)	DIAM. (m)	NATURE - CARACTERISTIQUES

OBSERVATIONS PARTICULIERES :

TEST DE DEBIT

POMPAGES PAR PALIERS - COURBES CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE (PUITS OU FORAGE) :

DATE D'EXECUTION	DEBITS		DUREE	NIVEAU STAB.	RABT.	DEBITS		DUREE	NIVEAU STAB.	RABT.	DEBITS		DUREE	NIVEAU STAB.	RABT.
	Q	tp				Q	tp				Q	tp			
TYPE(S) DE POMPE(S)	(m <sup>3</sup> /h)	h mn	(m)	Δ(m)	(m <sup>3</sup> /h)	h mn	(m)	Δ(m)	(m <sup>3</sup> /h)	h mn	(m)	Δ(m)			

OBSERVATIONS PARTICULIERES :

POMPAGE LONGUE DUREE : (PUITS OU FORAGE)

	1er ESSAI	2ème ESSAI	3ème ESSAI	4ème ESSAI	5ème ESSAI
DATE					
TYPE DE POMPE					
NIVEAU INITIAL DE LA NAPPE (m)					
NIVEAU A LA QUASI STABILISATION (m)					
TEMPS ECOULE A QUASI STAB. (mn)					
RABATTEMENT A QUASI STAB. (m)					
NIVEAU A L'ARRET DU POMPAGE (m)					
DUREE TOTALE DU POMPAGE (h, mn)					
DEBIT DE POMPAGE (m <sup>3</sup> /h)					
RABATTEMENT TOTAL DANS L'OUVRAGE (m)					
DEBIT SPECIFIQUE (m <sup>3</sup> /h/m)					

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES DE L'AQUIFERE :

	T : TRANSMISSIVITE					E : COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT				
	1er ESSAI	2e ESSAI	3e ESSAI	4e ESSAI	5e ESSAI	1er ESSAI	2e ESSAI	3e ESSAI	4e ESSAI	5e ESSAI
METHODE DE CALCUL										
FORMULE UTILISEE										
VALEUR (m <sup>2</sup> /s)										

OBSERVATIONS PARTICULIERES :

JUGEMENT SYNTHETIQUE ET RENSEIGNEMENTS DIVERS (sous forme d'un résumé) :

(EXPLOITATION, PROTECTION, PIEZOMETRIE, PHYSICO-CHEMIE, BACTERIOLOGIE, ETC...)

- le forage est équipé de 2 pompes (6 m<sup>3</sup>/h) fonctionnant en alternance -  
 - l'eau est refoulée dans le captage "du Val Corneux" puis descend par pente jusqu'à la bêche de reprise (20 m<sup>3</sup>) - 2 pompes (4,5 et 1,5 m<sup>3</sup>/h) fonctionnant en alternance refoulent l'eau vers le RVOIR (100 m<sup>3</sup>) par conduite en fonte Ø80 -  
 - L'eau est traitée par chloration à la bêche de reprise.